

Nouvelles sahraouies

N° 171 | décembre 2018
paraît 4 fois par an – ISSN 1016-7730



S O M M A I R E

Brèves	2
Genève : pourparlers entre le Front Polisario et le Maroc	3
Sahara Occidental occupé : territoire interdit – Deux Suisses expulsés	6
Le BIRDHSO, le CICR et les prisonniers sahraouis	8
L'éducation dans les zones libérées : créer un label de qualité	10
La gestion de l'énergie pour les Sahraouis est un défi central	13
Sahara Occidental, conflit oublié, population en mouvement. Nouveau livre aux Presses Universitaires de France	15

GENÈVE POURPARLERS FRONT POLISARIO MAROC ESPOIR ?

COMITÉ SUISSE DE SOUTIEN AU PEUPLE SAHRAOUI
VAUROUX 2 – 2022 BEVAIX

E-MAIL: CONTACT@SAHRAOUI.CH – C.C.P. 12-6818-7
Comité de soutien au peuple sahraoui – 1211 Genève 8

BRÈVES

La solidarité avec le peuple sahraoui s'élargit
Une nouvelle association de soutien au peuple sahraoui a été créée au Brésil.

Blocus sécuritaire marocain

Le 5 décembre 2018, les deux villes occupées d'El Ayoun et de Boujdour ont connu un blocus répressif intense dans les rues et les ruelles, mené par les forces d'occupation marocaine à travers des opérations de répression et de violence à l'encontre d'un groupe de manifestants. Deux journalistes sahraouis qui faisaient leur travail ont été arrêtés. Et une journaliste, Houda Bokna, a été agressée et empêchée de sortir du domicile familial. Les manifestants, particulièrement des femmes, revendiquaient l'application de la légalité internationale pour le peuple sahraoui.

Une équipe médicale espagnole dans les camps de réfugiés

Une équipe médicale soutenue par le service andalou de la santé, vient de se rendre dans les camps pour effectuer des interventions chirurgicales et traiter les maladies rénales. Il s'agit de la 19^e expédition qui durera jusqu'au 18 avril et qui apportera également divers médicaments et équipements nécessaires aux interventions. L'équipe est constituée d'un



Omeima Abdeslam, lors de la manifestation à Genève (voir page 5) avec une pancarte «Genève 5-6 décembre – Négociations Front Polisario-Maroc – Référendum d'autodétermination pour le peuple sahraoui.» Photo: SP

urologue (qui sera assisté par un urologue sahraoui Mulay Ahmed), d'infirmières et d'un anesthésiste. Cette équipe de professionnels de la santé fait partie des bénévoles d'une association espagnole amie avec le peuple sahraoui dénommée « Sahara Libre ».

Rejet de l'accord aérien entre l'Union Européenne et le Maroc

Le député européen, Florent Marcellesi (français), s'est félicité mercredi de la décision du Tribunal de l'Union européenne (UE) qui a jugé que l'accord sur l'aviation civile conclu en janvier 2018, entre l'UE et le Maroc, est sans application au

territoire du Sahara Occidental et à son espace aérien. La Cour européenne, dans ses décisions, montre bien qu'à chaque fois qu'il s'agit de l'espace aérien, de l'espace maritime ou de l'espace terrestre du Sahara Occidental, la logique est la même et correspond au droit international : deux espaces territoriaux distincts, la souveraineté du Maroc ne s'appliquant en aucune façon sur le Sahara Occidental.

Des députés européens s'apprentent à boycotter le vote sur l'accord illégal UE-Maroc

Une protestation interne a éclaté au Parlement européen après la poursuite de l'examen de l'accord controversé entre l'Union européenne et le Maroc, a rapporté le site Euroobserver faisant état de la contestation des eurodéputés des Verts à cette séance réclamant d'abord les conclusions d'une enquête interne sur une possible violation du code de conduite de l'instance parlementaire par «des élus européens en collusion avec les intérêts marocains», dont la française Patricia Lalonde.

GENÈVE

POUR PARLER ENTRE LE FRONT POLISARIO ET LE MAROC ET LE MAROC

Pour la première fois depuis 6 ans, le Front Polisario et le Maroc se sont retrouvés face à face au palais des Nations à Genève.

Une nouvelle stratégie

Depuis début octobre, le bruit circulait que l'envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara Occidental, l'ancien président de la République d'Allemagne, Horst Köhler, allait inviter le Maroc et le Front Polisario pour chercher une issue à ce conflit sans fin. Horst Köhler a convaincu le Conseil de sécurité que ces premiers pourparlers, après maints essais ratés depuis 1991, devraient donner un cadre général à des négociations à venir. Aujourd'hui, le temps presse, le Conseil de sécurité ayant décidé depuis avril 2018 de n'accorder que des tranches de six mois supplémentaires pour la présence de la MINURSO au Maroc et au Sahara Occidental.

La MINURSO perd sa boussole

La MINURSO semble à bout de



Horst Köhler.

Photo: SP

souffle après 27 ans de présence sur le terrain et il devient nécessaire de revoir ses axes de travail tout en maintenant prioritaires ses objectifs : organiser le référendum d'autodétermination du peuple sahraoui et surveiller le cessez-le-feu. Il est surprenant d'ailleurs, et inquiétant, qu'aujourd'hui l'organisation du référendum se fixe comme dernier objectif (le 8^e dans le rapport du Conseil de sécurité de fin octobre) alors que c'est pour cette tâche d'abord que cette force onusienne a été créée.

La rencontre de la dernière chance ?

Le Conseil de sécurité ayant accepté cette rencontre, Horst

Köhler a invité des délégations du Front Polisario et du Maroc, avec la participation de l'Algérie et de la Mauritanie, à un tour de table initial au Palais des Nations à Genève. Dès que cette invitation a été rendue publique, des rumeurs se sont propagées sur qui accepterait de se rendre à Genève. Finalement les quatre délégations invitées ont répondu positivement. Le roi du Maroc s'est empressé, quelques jours plus tôt, dans un discours fleuve de « tendre la main à l'Algérie » pour ouvrir, disait-il, de nouveaux liens entre les deux pays, ignorant superbement celui avec lequel il allait devoir discuter à Genève, le Front Polisario. Cette stratégie qui voudrait que le

conflit soit celui du Maroc et de l'Algérie, personne ne s'y laisse prendre. On se souvient de la reconnaissance internationale du Front Polisario et de son engagement dès les premiers jours de la lutte de libération du Sahara Occidental en 1973.

Conférence de presse

Diverses informations ont filtré au cours des deux journées de pourparlers à huis clos et, lors de la conférence de presse du 6 décembre, après la déclaration finale d'Horst Köhler, chaque délégation a pris la parole devant une trentaine de journalistes venant de plusieurs pays.

Pour Horst Köhler, l'objectif était rempli : les parties se sont rencontrées, elles se sont parlé et pour aller plus loin, elles doivent développer une confiance réciproque qui a besoin d'actes concrets sur les prisonniers politiques, les disparitions forcées notamment. Pour commencer de débattre tout en cherchant

Les délégations



La délégation sahraouie était conduite par le président du parlement sahraoui, Khatri Addouh; c'était la seule délégation qui comprenait une femme, Fatima El Mehdi, Secrétaire générale de l'Union nationale des femmes sahraouies.

La délégation marocaine était conduite par Nasser Bourita, Ministre des Affaires étrangères et comprenait deux Sahraouis proche de l'occupant ; la délégation algérienne par le Ministre des Affaires étrangères Abdelkader Messahel et la délégation mauritanienne par le Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, Ismail Ould Cheikh Ahmed.



Délégation sahraouie: de g. à dr. Mohamed Khaddad, Fatima El Mehdi, Khatri Addouh, Sidi Omar, derrière: Ali Zerouali. Photo : SP

à créer, dans la mesure du possible, des convergences. Un point a rencontré un intérêt particulier dans les quatre délégations. Elles ont toutes reconnu que la coopération et l'intégration régionales, ainsi que l'absence de confrontation constituent le meilleur moyen de relever les nombreux défis importants auxquels la région fait face. Toutes conviennent qu'une solution au conflit constituerait une contribution importante pour améliorer les vies des peuples de la région.

Or, il faut absolument évoquer le point qui fâche: celui de l'autodétermination du peuple sahraoui. Là se trouve le noeud qui peut faire avancer les travaux ou les ensabler. Ce n'est pas une surprise d'entendre le ministre marocain des Affaires étrangères dire qu'il n'y a pas de changement par rapport à la politique actuelle de son pays qui refuse le référendum d'autodétermination alors que Hassan II l'avait accepté. Le Front Polisario, quant à lui, s'en tient stricto sensu à la dernière résolution du Conseil de sécurité du 31 octobre 2018 (2440). En effet, cette résolution avait enjoint

« le Maroc et le Front Polisario, représentant légitime du peuple du Sahara Occidental, de reprendre les négociations «sans pré-conditions et de bonne foi» en vue de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara Occidental » Devant la situation actuelle, l'envoyé spécial propose de relancer les pourparlers dans les premiers mois de 2019, dans la même configuration que cette première fois, donc avec les quatre délégations. Pouvons-nous attendre autre chose de cette première rencontre alors

que la situation est bloquée depuis si longtemps? Le fait même qu'elle se termine avec l'espoir d'une prochaine rencontre permet de penser qu'une nouvelle étape se profile. Pour autant que des avances tangibles aient lieu sur le fond début 2019.

Il ne faut pas négliger le fait que la Suisse, pays hôte, engagée dans les forces onusiennes présentes au Sahara Occidental a facilité l'accueil et la protection des délégations, organisant leur séjour et un dîner, propices à des rencontres plus informelles.

Rassemblement de soutien au « processus de paix »

Notre Comité suisse de soutien au peuple sahraoui a tenu à montrer son implication, son soutien dans le début de ce processus où Sahraouis et Marocains se trouvaient face à face.

Un rassemblement s'est tenu à Genève, le 4 décembre, affirmant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, un droit légitime que le Maroc ne reconnaît toujours pas. Il l'a dit à Genève.

En moins de deux heures, 400 feuilles d'information ont été distribuées aux passants, nombreux à montrer un intérêt qui devenait plus vif lorsque il était question des négociations qui allaient se dérouler à Genève dès le lendemain.



SAHARA OCCIDENTAL OCCUPÉ : TERRITOIRE INTERDIT !

Expulsion de deux Suisses par les services de sécurité marocains

17 novembre 2018 à 8 h 50 :

six policiers frappent avec force à la chambre d'hôtel d'un journaliste free-lance et d'une défenseure des Droits de l'Homme suisses venus au Sahara Occidental pour se rendre compte de la situation d'occupation.

L'aventure des deux Suisses expulsés du Sahara Occidental affirme une nouvelle fois l'embargo sur le Sahara Occidental occupé. Sont expulsés tous ceux qui veulent se rendre compte de la situation actuelle tant du point de vue social (la discrimination dont souffrent les Sahraouis quand on compare leur vie avec celle des Marocains descendus du nord pour peupler le Sahara Occidental), qu'économique (le pillage des ressources naturelles), du point de vue des Droits de l'Homme (répression, aucune liberté d'expression, de presse, de manifestation) et poli-



Laura Kleiner, à gauche et Tullio Togni au centre.

Photo : SP

tique (une occupation illégale et un refus du Maroc de respecter le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui). Ils sont déjà plusieurs centaines dans cette situation. Notre comité dénonce cet embargo qui se poursuit depuis des années dans le silence le plus complet.

Intervention policière

Laura Kleiner et Tullio Togni racontent : « Quand nous avons ouvert la porte, au moins 6 personnes se trouvaient devant nous, plusieurs d'entre elles prenant des photos et des vidéos de nous deux sans aucune permission. Elles nous ont demandé nos papiers, nos passeports et ce n'est qu'ensuite qu'elles nous ont montré une pièce d'identification. Nous avons été interrogés sur notre entrée au Maroc et surtout à El Ayoun et sur les personnes que nous avons ren-

contrées. Pas satisfaites de nos réponses, elles nous ont montré des photos prises la veille sur lesquelles nous nous trouvions avec des syndicalistes sahraouis. Nos contacts sahraouis ont confirmé que depuis la rencontre que nous avons eue avec eux le soir précédent, ils ont souffert d'une nombreuse présence policière dans leur maison (14 cars de police parqués devant chez eux) et d'interrogatoires sur notre présence. Le 17, ils ont encore subi de nouveaux interrogatoires ».

Les deux Suisses ont dû prendre leurs affaires, sortir, s'enfiler dans un taxi qui les attendait déjà dehors pour les conduire au commissariat. Un policier leur a confisqué leurs téléphones pour les empêcher d'avoir tout contact. Au commissariat, les questions ont été plus précises : « Pour qui et avec qui nous tra-

vaillions ? Quelles personnes nous connaissions à El Ayoun et comment nous avons eu ces contacts ? » Ils ont été accusés de s'être réunis avec des socialistes et de vouloir diffamer le Maroc. « Ils nous ont ordonné de pouvoir accéder à nos téléphones et voir le matériel qui s'y trouvait : photos et vidéos. Après cet interrogatoire, les policiers nous ont ordonné de trouver un autre taxi qui allait nous emmener à Agadir où nous sommes arrivés dans la nuit du 17 novembre près de la gare à plusieurs kilomètres de la ville ».

Réaction de la Confédération syndicale des travailleurs sahraouis à l'expulsion de Tullio Togni et Laura Kleiner

« La délégation suisse était en train de tenir plusieurs réunions avec les divers cadres syndicaux et juridiques de la région afin de préparer un reportage mettant en lumière la réalité économique, politique et juridique de la région. Elle est arrivée le samedi 16 novembre 2018 à 14h à la maison du syndicaliste sahraoui Eddia Sidi Ahmed à El Ayoun où elle a entamé des réunions avec



Laura Kleiner et Tullio Togni, au centre, avec des syndicalistes sahraouis à El Ayoun. Photo: SP

différentes associations et organisations sahraouies.

Dans la soirée du 16 novembre 2018, la délégation suisse a organisé plusieurs réunions avec les travailleurs et les retraités de la société Phosboucraa (mines de phosphate du Sahara Occidental) et les différents groupes de personnes handicapées, les cadres supérieurs et autres organisations militantes sahraouies.

A 20 heures, plusieurs policiers et voitures ont encerclé la maison de la famille Eddia où se déroulaient les réunions. Les rues ont été fermées. Après le départ de la délégation, plusieurs intimidations et enquêtes ont été menées envers la famille devant sa maison.

Le samedi matin 17 novembre 2018, la police a expulsé la délégation de son hôtel d'El Ayoun vers Agadir après une enquête menée par elle au commissariat d'El Ayoun .

Face à cette situation, le bureau exécutif de la Confédération syndicale des travailleurs sahraouis (CSTS) :

- souligne la nécessité de lever l'embargo informationnel pratiqué par le Maroc sur le Sahara Occidental
- condamne l'expulsion arbitraire et inacceptable de la délégation suisse d'El Ayoun, capitale du Sahara Occidental.
- condamne l'embargo sécuritaire imposé par les autorités marocaines à la maison du syndicaliste «Eddia Sidi Ahmed» et sa famille
- insiste sur la nécessité d'accélérer l'ouverture du territoire sahraoui aux observateurs internationaux, à la presse internationale et aux syndicats internationaux...

Les deux Suisses expulsés veulent « dénoncer les violations des droits humains que nous avons subis: liberté de circulation, de réunion et d'expression. Cette intervention policière démesurée de la part du Maroc montre bien que personne n'est autorisé à voir et dire ce qui se passe réellement dans les territoires occupés.» C'est un appel aux Nations-Unies pour qu'enfin elles agissent pour le respect des Droits de l'Homme au Sahara Occidental.

LE BIRDHSO*, LE CICR ET LES PRISONNIERS SAHRAOUI

Le Sahara Occidental subit depuis plus de 40 ans la politique répressive du gouvernement marocain avec des atteintes majeures aux droits humains.



Rappelons que ce pays a signé la Convention contre la torture et les traitements cruels et dégradants le 18 janvier 1986 et l'a ratifié le 21 juin 1993.

Or, le premier novembre 2016, la Commission contre la torture des Nations Unies a condamné le Maroc pour violations graves de plusieurs articles de cette convention, lors de l'arrestation et la détention d'un des détenus du procès de Gdeim Izik, Enaama Asfari.

Les autres co-inculpés de ce procès condamnés à de lourdes peines de prison ont été torturés à maintes reprises et subissent en détention des sévices et mauvais traitements, les autorités marocaines refusant toutes les accusations de ces violations des droits humains.

Les prisonniers sahraouis ne reçoivent par ailleurs pas les soins médicaux requis entraînant ainsi plusieurs décès dont le dernier en date est celui de Mohamed Ayoubi le 28 février dernier.

La quatrième Convention de Genève

La quatrième Convention de Genève stipule que les détenus sahraouis doivent être incarcérés au Sahara Occidental et non au Maroc. Après leur procès, les condamnés de Gdeim Izik, mais aussi des étudiants sahraouis détenus, ont été transférés dans des prisons marocaines à savoir: prison de Kenitra, 6 détenus, prison de Laarjat, 1 détenu, prison de Tata, 1 détenu, prison d'Ait Melloul, 12 détenus, prison de Bouzakarne, 8 détenus, prison de Tiflit, 3 détenus. 3 prisonniers sahraouis sont dé-

tenus à la prison d'El Ayoun et attendent leur procès.

Les détenus sont ainsi privés de visites de leurs familles déjà fort rares et parfois interdites par le Maroc. Madame Claude Mangin, épouse du détenu Enaama Asfari, a été expulsée quatre fois du Maroc. Sa grève de la faim en France dans le but d'exercer son droit légitime de visite, n'a pu infléchir l'attitude des autorités marocaines.

Quel espoir pour l'amélioration de la situation des prisonniers sahraouis avec un gouvernement marocain qui nie systématiquement toute atteinte à leurs droits humains les plus fondamentaux et musèle par tous les moyens les organisations ou associations qui dénoncent cet état de fait?



Sit-in de familles de prisonniers sahraouis à Rabat dénonçant leurs conditions d'emprisonnement.

Photo: SP

Des membres du BIRDHSO rencontrent le CICR

Le 6 novembre dernier, deux membres du BIRDHSO ont été reçus au siège du CICR pour demander que cette organisation joue enfin son rôle au Sahara Occidental, avec des visites de ses délégués dans les prisons. A l'heure actuelle, la seule organisation susceptible d'améliorer la situation des prisonniers sahraouis est le CICR qui dispose d'un siège à Rabat depuis 2014.

La délégation médicale a remis un dossier complet avec nom et localisation des détenus ainsi qu'une documentation sur la problématique des disparus. Le CICR, très conscient de la situation sahraouie, avoue une marge de manoeuvre très limitée et attend avec intérêt la

rencontre Front Polisario/Maroc à Genève les 4, 5 et 6 décembre prochains.

Les résultats de cette rencontre pourraient ouvrir de nouvelles portes. Dans tous les cas, le Comité suisse de soutien au peuple sahraoui et le BIRDHSO continueront à lutter pour dé-

noncer les violations des Droits de l'Homme subies par les détenus sahraouis.

Une nouvelle rencontre du BIRDHSO avec le CICR est prévue au printemps 2019.

Dr Philippe Edde
Dr Tomas Bandeiras

***BIRDHSO**
Bureau International pour le Respect
des Droits de l'Homme au Sahara Occidental

L'ÉDUCATION DANS LES ZONES LIBÉRÉES CRÉER UN LABEL DE QUALITÉ

Les contextes de conflit ont pour corolaire le non-respect des droits fondamentaux de la personne humaine stipulés dans les différents conventions et traités internationaux.

Parmi ces droits figure celui de l'accès à l'éducation. La problématique est la suivante : comment développer un enseignement de qualité dans un contexte de précarité ? Comment permettre à des personnes déplacées de poursuivre ou de commencer leurs études ? Pour tenter de répondre à ce défi, différents projets ont été mis en place dont InZone conceptualisé par l'Université de Genève. Djemila Carron, maître d'enseignement et de recherche à InZone, dirige ce programme de formation su-

périeure dont le propos est de créer des espaces éducatifs dans les camps de réfugiés, plus spécifiquement ceux du Kenya et de Jordanie. Élaboré par Barbara Moser-Mercer, l'enseignement dispensé s'effectue on-line (discussion via WhatsApp ; tutorat en ligne à Genève) et sur place ; au terme du cursus un certificat académique est attribué aux participants. Djemila Carron nous précise lors d'un entretien qu'il s'agit de créer un chemin universitaire avec les autorités étatiques et humanitaires, de transposer un ensei-



En bleu, les territoires libérés du Sahara Occidental. Tifariti se trouve au nord de la frontière avec la Mauritanie.

Photo : SP



Tracé de la frontière entre le Sahara Occidental occupé et les territoires libérés dans la région de Tifariti. Photo: SP

gnement à la population sur la base d'une éthique humanitaire en prenant en considération la culture locale. La finalité à long terme étant de s'adapter au contexte local et de faire gérer les différents projets par des réfugiés.

Question: Comment développer l'enseignement universitaire à destination des populations sahraouies? Quelle méthodologie pour initier des projets de recherche?

De prime abord il incombe au Ministère de l'Éducation sahraoui de réfléchir et mettre en œuvre les infrastructures pour répondre aux besoins vitaux et primaires. En dépit de nombreuses difficultés un premier pas a été franchi pour l'enseignement supérieur. L'Université de Tifariti est la première université fondée au Sahara occidental. Située dans les zones libérées, elle a été créée en vertu du décret prési-

dentiel 24/2012 adopté par le président Mohamed Abdelaziz. Depuis sa fondation, l'Université de Tifariti a pour objectif de devenir un acteur de premier plan dans le changement social du peuple du Sahara occidental, de fournir des programmes complets et de qualité au bénéfice du peuple sahraoui et de faire de l'enseignement et de la recherche ses principaux objectifs.

Créée avec l'aide et la solidarité de nombreuses universités européennes, africaines et d'Amérique latine, elle propose des formations d'infirmières et d'infirmiers, d'enseignants, d'informatique et de journalisme. L'Université de Tifariti a signé des accords avec plus de 54 universités du monde entier et entretient des relations avec un nombre important d'autres universités ou associations universitaires. Un tel soutien international revêt une importance prépondérante dans la mesure où l'Université de Tifariti dis-

pose de ressources très limitées et se trouve tributaire de l'aide humanitaire et de la solidarité d'autres universités et d'associations.

Parmi les partenariats, citons l'accord de coopération entre l'Université de Tifariti et l'Université catholique de l'Uruguay en juin 2016. L'accord a été signé par le directeur de l'École sahraoui de formation de l'audiovisuel, Abidin Kaid Saleh, M. Oumar Hmoudi et par le Recteur de l'Université catholique M. Eduardo Casarotti.

De plus, l'Université Pablo-de-Olvide de Séville a signé un accord de coopération avec l'Université sahraoui de Tifariti le 21 avril 2017. Cet accord de coopération signé par le recteur de l'université de Séville Vicente Guzman porte sur l'organisation d'activités visant la promotion des formations dans les domaines de l'économie, la science et les techniques de la recherche. Des bourses d'étude seront également octroyées aux étudiants sahraouis qui pourront suivre leurs études dans cette université. Les deux entités universitaires ont ainsi établi un cadre de coopération qui permettra de développer des activités conjointes dans la formation et dans les domaines de recherche ainsi que dans les travaux pratiques destinés aux étudiants en fournissant des ressources humaines et matérielles. En outre, le recteur de l'Université de Séville a rappelé la responsabilité de l'Espagne vis à vis du peuple sahraoui et sa présence pen-



Le 11 juin 2016, à Montevideo, signature d'un accord de coopération entre l'Université catholique d'Uruguay et l'Université sahraouie de Tifariti.
Photo: SP

dant un siècle au Sahara occidental. La recherche de partenariat, de jumelage s'inscrit dans une action tactique, une stratégie diplomatique et intelligente, cela préfigure en effet une forme de reconnaissance latente et implicite de la RASD dans la mesure où l'Université de Tifariti se situe dans une zone libérée. La reconnaissance mutuelle d'accords entre

universités comporte une dimension symbolique de grande importance.

La construction d'un État sahraoui viable passe inévitablement par une éducation de qualité accessible au plus grand nombre. Consciente de ce challenge la RASD entend réaliser des progrès dans le domaine de l'éducation et former des cadres dans tous les secteurs

pour l'ère post-indépendance. Enfin précisons que l'Université de Tifariti a exprimé la volonté de s'inscrire à la Magna Charta Universitatum (<http://www.magna-charta.org/>). L'Université de Tifariti souhaite ainsi promouvoir des valeurs de la liberté de recherche, de formation, du dialogue, de l'humanité et de l'universalité.

Comité de rédaction

Keltoum Irbah, Christiane et Berthier Perregaux. La mise en page est réalisée par Thierry Solignac et l'impression par Baillod Imprimeurs S.A. Bevaix.

LA GESTION DE L'ÉNERGIE POUR LES SAHRAOUI S EST UN DEFI CENTRAL

L'ADER/S a proposé, en novembre de cette année, d'organiser dans le cadre de l'Eucoco 2018 à Madrid (Conférence Européenne de coordination de l'aide aux Sahraouis), un atelier-rencontre trilatérale avec, nous, l'ADER/S, les associations espagnoles et le département de l'Énergie du Ministère sahraoui des transports, pour que les différents acteurs qui fournissent de l'aide aux réfugiés sahraouis puissent se coordonner dans la gestion et la maintenance des installations énergétiques.

Plusieurs associations espagnoles d'aide humanitaire mènent en effet depuis quelques années des actions parallèles à celles de l'ADER/S pour favoriser l'utilisation des énergies renouvelables au Sahara, en particulier l'énergie solaire, et soutenir les Sahraouis dans leur politique énergétique. Nous sommes très heureux de pouvoir travailler dans la même direction, d'avoir trouvé une sorte de relais, de pouvoir nous concerter et nous répartir le travail.

Le département sahraoui de l'Énergie photovoltaïque compte une dizaine de personnes : des techniciens, un ingénieur et un chef de service. Nous travaillons ensemble depuis maintenant 18 ans et nos cours de formation théorique et pratique pour l'électricité,

l'énergie solaire, les constructions métalliques, ont rendu les collaborateurs de ce département autonomes techniquement, pour la construction de nouvelles installations par exemple mais surtout pour la maintenance des installations existantes.

Leur domaine d'activité couvre toutes les installations de production d'énergie dans les différents camps de réfugiés de la région de Tindouf mais aussi toutes les installations solaires publiques dans les territoires libérés du Sahara Occidental. Malheureusement ces préoccupations énergétiques n'ont visiblement pas été considérées comme une priorité à l'Eucoco et faute de participants sur place, nous avons dû annuler cet atelier.

Nous allons par contre réaliser

cet atelier avec les différentes parties à Séville début février 2019.

Lors de nos différents voyages au Sahara nous nous sommes rendu compte que la maintenance des installations est un point central dans la gestion des installations et de l'énergie.

Nous avons vu de beaux projets agricoles, par exemple, abandonnés parce qu'il manquait quelques petites pièces détachées... Ces installations peu à peu démantelées ont pour finir été utilisées comme stock de pièces de rechange !

Ceci nous a fait prendre conscience qu'un soutien à long terme est nécessaire dans les camps pour les réfugiés qui ne disposent que de très peu de moyens et de ressources.





Nous avons vu des installations construites par des associations humanitaires pour lesquelles aucun financement de la maintenance n'avait été prévu pour les années qui suivaient leur construction.

Le Département photovoltaïque du Ministère sahraoui des Transports qui devait hériter de la maintenance de ces installations se retrouvait dans ces cas avec de nouvelles installations à maintenir... mais sans en avoir les moyens financiers...

C'est pour faire face à tous ces problèmes que nous proposons un atelier de réflexion qui sera l'occasion de:

- encourager et renforcer le Ministère des transports (MT) et son département de l'Énergie (DE) pour qu'il soit officiellement la structure en charge de la maintenance des installations solaires publiques au Sahara Occidental
- faire que les autres ministères sahraouis ainsi que les associations reconnaissent dans ce ministère les spécialistes qui s'occuperont à long terme de l'entretien des installations solaires, nouvelles ou existantes
- encourager ces associations pour qu'elles prévoient des budgets afin de couvrir la maintenance des installations solaires nouvellement construites sur une période de 5 ou 10 ans
- renforcer une plate-forme de collaboration pour que la collaboration entre MT-DE et les ONG soit efficace
- faciliter la recherche de fonds pour le développement de projets
- Favoriser l'échange d'informations avec les ONG actives dans le même secteur mais dans des pays différents
- et enfin continuer à promouvoir les énergies renouvelables pour que celles-ci soient envisagées, décidées, réalisées et maîtrisées lors de la future et espérée construction de l'Etat sahraoui.

Pour l'ADER/S – Gilles Boss

Presses **f** Universitaires
FRANÇOIS-RABELAIS
puf.fr-editions.fr



Parution : octobre 2018

Collection :
Civilisations étrangères
978-2-86906-688-5
14,5 x 21 cm, 392 pages
23 €

Sahara Occidental

**Conflit oublié, population
en mouvement**

**Francesco Correale,
Sébastien Boulay**

23€ CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES
392 PAGES

Le conflit du Sahara Occidental reste peu connu et trop rarement documenté. Pourtant, cette « dispute » territoriale remontant aux décennies 1960 et 1970 est essentielle à saisir aujourd'hui dans toute sa complexité car elle constitue toujours la principale pomme de discorde entre le Maroc et l'Algérie, et donc l'une des entraves à la construction du Maghreb politique et à la normalisation des relations euro-maghrébines.

Cet ouvrage, qui rassemble historiens, juristes, politistes et anthropologues, offre de nouvelles clés de décryptage des racines, des principaux enjeux contemporains de cette décolonisation manquée et propose une analyse de ses retombées démographiques, sociales, politiques et culturelles sur des populations majoritairement en exil, victimes de violations des droits de l'homme et dépendantes de l'aide internationale.

Loin du constat habituel d'un conflit dans l'impasse d'une irrésolution qui s'éternise, ce livre met au contraire l'accent sur les transformations sociales à l'œuvre, les stratégies politiques des acteurs, le rôle des nouveaux médias dans l'évolution des rapports de pouvoir, ou encore les expressions artistiques très créatives que cette situation génère de part et d'autre du mur qui sépare le territoire en deux et marque la ligne de cessez-le-feu depuis 1991 entre le Maroc et le Front Polisario.



À NOS DONATEURS ET DONATRICES, À NOS LECTRICES ET LECTEURS

**NOUS VOUS ADRESSONS NOS REMERCIEMENTS LES PLUS SINCÈRES
POUR VOTRE FIDÉLITÉ, VOTRE SOUTIEN ET VOTRE SOLIDARITÉ
AVEC LE PEUPLE SAHRAOUI**

NOUS VOUS PRÉSENTONS NOS VŒUX LES MEILLEURS
POUR L'ANNÉE 2019

Le Comité

ADRESSES DE NOTRE COMITÉ

Suisse romande

Comité de soutien au peuple sahraoui – Case postale 177 – 1211 Genève 8

Tél. 032 846 14 89 – Internet www.arso.org

Berthier Perregaux – Vauroux 2 – 2022 Bevaix – Tél. 032 846 14 89

Dr Marie-Claire et Emmanuel Martinoli – Case postale 2229 – 2800 Delémont 2 – Tél. 032 422 87 17

Françoise Buchet – Côte 6 – 2000 Neuchâtel – Tél. 032 853 50 80

Gilles Boss – Quai de la Thièle 4 – 1400 Yverdon-les-Bains

Suisse alémanique

SCHWEIZERISCHES UNTERSTÜTZUNGSKOMITEE FÜR DIE SAHRAOUI – Postfach 8205 – 3001 Bern